

Prolonger la durée de vie des documents

Un ouvrage mis à disposition dans une bibliothèque a impliqué l'émission de gaz à effet de serre. Quelques 40% de ces émissions sont dus à sa production (papier, impression, transport)[1].

Les bibliothèques permettent le partage des ouvrages entre une multitude de personnes. Ainsi, elles visent, du fait de leur mission, une limitation de l'impact environnemental de la consommation de la littérature.

Allonger la durée de vie des ouvrages, tant que ceci implique un ralentissement des rachats, permet d'éviter la production de nouvelles émissions.

3 bonnes raisons de le faire

- Limiter l'impact environnemental lié à la production et la mise en circulation d'ouvrages neufs
- Réaliser des économies
- Faire preuve d'exemplarité auprès de la communauté scolaire en incitant à modifier nos comportements d'achats

Exemples inspirants et liens

- La bibliothèque scolaire de Bex met de côté au bureau du prêt les ouvrages fragiles (ex: pop-up) qui sont présentés aux classes lors de leurs visites, peuvent être consultés sur place mais ne peuvent pas être empruntés.
- Tutoriels vidéo pour la réparation de documents ([LIEN](#))
- Fondation Payot pour la Promotion de la Lecture et l'accès à la culture en Suisse romande (FPPL), récolte solidaire de livres dans les écoles ([LIEN](#))
- Les boîtes à livres de Suisse romande ([LIEN](#))
- Armée du salut, boutique de seconde main ([LIEN](#))

Pistes d'action

Sensibiliser

- Expliquer aux élèves l'importance du soin apporté aux documents qu'elles et ils empruntent.
- Indiquer aux élèves que les ouvrages endommagés sont facturés à leurs parents.

Protéger

- Plastifier les ouvrages fortement sollicités (et uniquement ceux-là, dans un effort de réduction du plastique par ailleurs).

Réparer

- Effectuer des réparations sur les ouvrages qui sont endommagés.

Donner

- Mettre à disposition les ouvrages désherbés avec une indication "servez-vous" à destination des usager·ère·s.
- Participer aux actions de récolte solidaire de livres de seconde main mises en place dans certains établissements ou communes (p.ex boîte à livres, ressourcerie).

Recycler

- En dernier recours, recycler les documents[2].

[1] Par analogie à une librairie, selon The Shift Project, [Décarbonons la culture!](#) 2021, p. 26

[2] Se référer à la fiche correspondante "Recycler les ouvrages désherbés".